



SESSION EXTRAORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2009

TABLE DES MATIÈRES

1.	OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE.....	670
2.	2009 10 242 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR	670
3.	2009 10 243 RÉOLUTION POUR ADOPTER LES MODIFICATIONS APPORTÉES À <i>L'ANNEXE III - PROGRAMMATION DES TRAVAUX EXIGÉE PAR LE MAMROT DANS LE CADRE DU TRANSFERT DES REVENUS SUR LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE</i>	670
4.	2009 10 244 RÉOLUTION POUR AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À RENCONTRER M ^E GUY ACHIM DANS LE DOSSIER DE LA SERVITUDE D'EAU	671
5.	2009 10 245 LEVÉE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE	671



Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès verbal de la session extraordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439, chemin Favreau, le 19 octobre 2009, à 20 heures, présidée par Son Honneur le Maire, Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers :

Madame Sandra Raymond

Monsieur Claudette Thibault

Monsieur Jean-Yves Masson

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1. Ouverture de la session extraordinaire

Madame le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 20 h 00.

Elle fait la lecture de l'ordre du jour et en demande l'adoption.

2. 2009 10 242 Acceptation de l'ordre du jour

1. Ouverture de la session extraordinaire
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Résolution pour adopter les modifications apportées à *l'Annexe III - Programmation des travaux exigée par le MAMROT dans le cadre du transfert des revenus sur la taxe fédérale d'accise sur l'essence*
4. Résolution pour autoriser le directeur général à rencontrer M^e Guy Achim dans le dossier de la servitude d'eau
5. Levée de la session extraordinaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la session extraordinaire du 19 octobre 2009 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

3. 2009 10 243 Résolution pour adopter les modifications apportées à *l'Annexe III - Programmation des travaux exigée par le MAMROT dans le cadre du transfert des revenus sur la taxe fédérale d'accise sur l'essence*

CONSIDÉRANT que la mise à jour de *l'Annexe III - Programmation des travaux* est exigée par le MAMROT dans le cadre du transfert des revenus sur la taxe fédérale d'accise sur l'essence, afin de libérer les derniers montants de la contribution gouvernementale ;

CONSIDÉRANT que certains montants concernant le nouveau puits ont été mis à jour ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;
APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;
ET RÉSOLU QUE :

